

dre ces frères, ces fils si longtemps séparés de Nous, revenus enfin dans la maison paternelle et étroitement unis par cette charité qui a son plus solide fondement dans la vérité et la profession intégrale de la foi chrétienne.

Et pour qu'à Nos desseins les événements correspondent heureusement, Nous vous accordons de tout coeur, en gage des faveurs célestes et en témoignage de Notre bienveillance paternelle, à vous, Vénérables Frères, et aux fidèles qui vous sont confiés, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 8 septembre, en la fête de la Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie, l'année 1928, la septième de Notre Pontificat.

PIE XI, Pape.



PRIERE DE BENOIT XV POUR L'ORIENT

Seigneur, qui avez unifié la diversité des nations dans la confession de votre Nom, nous vous invoquons pour les peuples chrétiens de l'Orient. Nous rappelant la part plus éminente qu'ils occupèrent dans votre Eglise, nous vous prions et supplions: que votre inspiration renouvelle en eux ce désir, afin qu'ils forment avec nous un seul bercail sous un seul pasteur. Faites qu'avec nous ils se pénètrent des enseignements de leurs saints Docteurs qui furent aussi nos Pères dans la foi. Préservez-nous de toute maladresse qui les éloignerait de nous. Que l'Esprit de concorde et de charité, signe de votre présence parmi les fidèles, hâte le jour où seront jointes nos prières et les leurs, pour que tout peuple et toute langue reconnaisse et confesse Notre-Seigneur Jésus-Christ votre Fils. Ainsi soit-il.



L'OEUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI ET LES INSTITUTS RELIGIEUX MISSIONNAIRES

Déclaration

En réunion plénière du Conseil Supérieur Général de l'oeuvre pontificale de la Propagation de la Foi tenue à Rome au mois d'avril de cette année, on a formulé les voeux suivants sur les rapports mutuels entre l'oeuvre pontificale de la Propagation de la Foi et les Instituts religieux missionnaires:

I. Les religieux, comme tous les autres, favoriseront de tout leur pouvoir l'oeuvre pontificale de la Propagation de la Foi, avant toute autre oeuvre destinée à aider les missions. Car

a) c'est l'oeuvre pontificale et elle a été élevée à la dignité